

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE SÉCURITÉ INCENDIE DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU

AVIS PUBLIC

SÉANCES DU CONSEIL DE LA RÉGIE À HUIS CLOS

Notez qu'à compter du jeudi 9 avril 2020, les séances du conseil de la Régie se dérouleront à huis clos, et ce, jusqu'à nouvel ordre, afin de minimiser les risques de propagation de la COVID-19.

Ainsi, la séance ordinaire du conseil de 18 h du jeudi 9 avril 2020 sera exceptionnellement tenue à huis clos, comme le permet la directive de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation. Une procédure spéciale a été instaurée à l'égard de la consultation des personnes intéressées concernant tout point à l'ordre du jour.

Toute question relative à un point porté à l'ordre du jour doit être transmise à sgosselin@risivr.ca au plus tard 16 h le 9 avril 2020.

L'ordre du jour de la séance du 9 avril sera disponible sur le site Web de la Régie sous l'onglet Conseil d'administration/Séances et procès-verbaux/Ordre du jour.

Le procès-verbal sera également mis en ligne dans les meilleurs délais.

Beloeil, le 24 mars 2020.

Sylvie Gosselin, MBA, CRHA, DMA

Secrétaire-trésorière